

Quelle diversification à 35, 50, ou 70 ans ?

Publié le : 18/04/2025

Auteur : Olifan Group

Quelle diversification à 35, 50 ou 70 ans ?

La **diversification patrimoniale** n'est pas une science figée. Elle évolue en fonction de nombreux paramètres : âge, situation professionnelle, environnement familial, objectifs de vie, niveau de patrimoine. Pourtant, beaucoup de personnes conservent la même répartition d'actifs tout au long de leur vie, sans la remettre en question. Une erreur fréquente, car chaque grande étape de la vie appelle une stratégie d'investissement spécifique. Chez **Olifan Group**, nous pensons que la gestion patrimoniale doit se construire avec agilité, en anticipant chaque tournant de vie. Cet article explore comment adapter sa diversification patrimoniale à **35, 50 et 70 ans**.

À 35 ans : poser les fondations d'un patrimoine durable

Investir tôt : un levier puissant

À 35 ans, on est dans une phase de construction. Pour un cadre supérieur ou une profession libérale en début de carrière, c'est le moment d'agir, même avec un capital modeste. Plus l'investissement est précoce, plus le potentiel de capitalisation est fort. L'horizon long permet de supporter des actifs plus volatils mais aussi plus performants.

- Les **unités de compte** en assurance-vie offrent une exposition diversifiée aux marchés financiers.
- Le **private equity** peut être introduit progressivement via des fonds labellisés ou des enveloppes accessibles (PEA PME, contrats d'assurance-vie).
- L'**immobilier**, notamment via les **SCPI**, permet de commencer à constituer une source de revenus futurs.

Ne pas se disperser malgré un accès facile aux produits

Attention cependant aux effets de mode ou à la **sur-diversification**. À cet âge, la **clarté** et la **cohérence** prime. Mieux vaut commencer avec peu de supports bien construits que de multiplier les comptes ou placements sans stratégie.

L'approche Olifan Group

Nous accompagnons les jeunes clients dans l'identification de leurs objectifs de vie (résidence principale, éducation des enfants, indépendance financière) et Construisons une allocation patrimoniale évolutive et adaptée à vos ambitions. Chaque produit choisi doit répondre à une logique claire et s'intégrer dans un plan d'ensemble.

À 50 ans : structurer, équilibrer, anticiper

Une étape charnière pour le patrimoine

À 50 ans, les actifs sont souvent déjà significatifs. On commence à penser à la retraite, à l'optimisation fiscale, à la protection du conjoint, voire à la transmission. C'est une période où la diversification doit être revue en profondeur..

- On équilibre le portefeuille entre performance (actions, SCPI, private equity) et stabilité (fonds euros, obligations, capitalisation).
- On raisonne en **poches** : court terme (disponibilité), moyen terme (revenus), long terme (transmission).

Anticiper les enjeux familiaux et la vulnérabilité

C'est aussi l'âge où les premières préoccupations liées à la santé, aux enfants devenus grands, aux parents vieillissants apparaissent. La diversification patrimoniale devient aussi un outil pour anticiper la vulnérabilité et organiser la gouvernance familiale.

Ce que propose Olifan Group

À ce stade, nous réalisons un screening complet du portefeuille. Nous analysons les doublons, les trous dans la couverture, les actifs inadaptés. Ensuite, nous co-construisons une feuille de route patrimoniale personnalisée. Notre objectif : clarifier, ajuster et aligner votre patrimoine avec vos projets et vos contraintes.

À 70 ans : protéger, transmettre, simplifier

Une diversification orientée vers la stabilité

À l'approche ou au début de la retraite, la logique change : on cherche la **stabilité**, la **lisibilité** et la **transmission**. Les supports choisis doivent être compréhensibles, faciles à piloter, générateurs de revenus réguliers.

- Les **SCPI à rendement** assurent des revenus mensuels ou trimestriels.
- L'**assurance-vie** reste un outil de transmission fiscalement avantageux.
- Les **rachats programmés** permettent de lisser les retraits et sécuriser la trésorerie.

Préparer la transmission en toute sérénité

La diversification patrimoniale permet aussi d'organiser la transmission : démembrement de propriété, donation avec réserve d'usufruit, clause bénéficiaire optimisée, création d'une SCI familiale, pacte Dutreil pour les chefs d'entreprise. Ces outils peuvent être activés progressivement, en fonction de la composition familiale et des actifs.

Une approche humaniste chez Olifan Group

À cette étape, l'accompagnement se fait plus humain encore. Nous attachons une grande importance à la prise en compte des enjeux de dépendance, de gouvernance

familiale et de paix successorale. Nous aidons nos clients à transmettre non seulement un patrimoine, mais aussi une vision et des valeurs.

La diversification évolue avec vous

À **35 ans**, on construit ; à **50 ans**, on structure ; à **70 ans**, on protège. Chaque âge a ses opportunités et ses défis. Nos conseillers Olifan Group vous accompagnent dans ces étapes de vie, en vous aidant à bâtir un patrimoine qui vous ressemble, utile aujourd'hui, et cohérent pour demain.

Besoin d'un accompagnement personnalisé pour construire votre stratégie patrimoniale ? [Contactez-nous ici](#)